

Enfin nous retrouvons Scheffer comme gérant des fonds de l'œuvre philanthropique maçonnique créée en 1819, et dont il est question dans le présent fascicule à la page 224.

Malgré cette activité Scheffer ne joua jamais un rôle de premier plan dans la maçonnerie de son temps. Ce fut surtout son ami intime GELLE qui, de 1815 à 1846, dirigea sans discontinuer les travaux du chapitre tout en se partageant le vénérat de la Loge avec le banquier PESCATORE.

Lorsqu'en 1822 on exigea des candidats aux postes publics, la connaissance de la langue néerlandaise, Scheffer (sans qu'il y eut obligation pour sa part) se mit avec une ardeur vraiment juvénile à l'étude de cet idiome. Le 17 mars 1824 le roi le nomma second bourgmestre (premier échevin), poste qu'il garda jusqu'en 1827. Pour la seconde fois il devint électeur (2 octobre 1825).

Le 9 septembre 1825, Willmar le désigna pour exercer l'interim pendant l'absence du commissaire de district. En la même année il fut membre de la Commission prévôtale de Luxembourg, nommée par la commission permanente de la Société de Bienfaisance de Bruxelles.

Un personnage de sa trempe ne pouvait pas se désintéresser de l'instruction publique, fort mal en point en ces temps ; aussi le voyons-nous siéger à la Société d'Encouragement pour la propagation et le perfectionnement de l'Instruction élémentaire dans le G.-D. de Luxembourg.

Il fut également un des fondateurs du « Cercle littéraire » en 1826 et dès le 8. 7. 1828, il appartint au conseil d'administration de la Société d'encouragement pour l'instruction primaire au G.-D. de Luxembourg. Ces associations, malgré leurs longs titres, eurent à leur actif des résultats tangibles. Le nombre des écoles augmenta d'un tiers, les instituteurs furent mieux rétribués, et de l'Ecole de pédagogie, fondée en 1818, sortit l'Ecole normale pour instituteurs.

Le Collège, très négligé et périlicant sous le régime français, ayant pris un nouvel essor, la municipalité, logée dans certaines de ses salles se trouva de plus en plus à l'étroit. C'est ainsi qu'on loua en 1821 l'immeuble de la veuve Landmann, née Hencké. (47) La propriétaire rendant la vie impossible à la municipalité, celle-ci fut forcée de chercher asyle dans l'ancien couvent des Recollets (1827). Mais la plus grande partie de ces bâtiments étant occupée par les services de la garnison prussienne, on dut déloger l'école des garçons pauvres. (48) Ce fut dans ce bâtiment, à demi délabré, que Scheffer reçut sa quatrième nomination comme bourgmestre, le 22 avril 1827 ; cette fois-ci il le restera jusqu'à la veille de sa mort.

Agacé par tant d'avanies, Scheffer décida de faire construire un nouvel hôtel de ville. Il n'eut pas grand-peine à rallier le conseil de Régence à ses vues de sorte que le 16. 10. 1827, à la suite d'un concours public, le projet Rémont (Hôtel de ville actuel) fut agréé.